

L.G.V. : Non à notre village défiguré !

C'est une constante à Saint Médard d'Eyrans : dès qu'une information concernant la L.G.V. tombe en mairie, Christian TAMARELLE et son conseil municipal la diffuse auprès des administrés par courrier. Mais cette fois-ci, c'est la colère qui anime Monsieur le Maire depuis le 17 septembre dernier, date à laquelle un représentant de Réseau Ferré de France est venu le rencontrer. Un courrier rédigé par Christian TAMARELLE, que vous aviez pu découvrir dans le précédent numéro de « L'Echo » a été envoyé à R.F.F.. Quelques semaines plus tard, une réponse parvenait en mairie. Suite à ce courrier, un conseil municipal extraordinaire s'est tenu et il a été décidé d'une réunion publique, fixée au 22 octobre dernier. L'objet était de débattre ensemble sur l'option de passage proposée par R.F.F.

Il est 20 heures. La salle des fêtes ne peut pas contenir la population du territoire venue en masse assister au débat. Ils ont découvert un Christian TAMARELLE encore sidéré par son entretien avec R.F.F. le 17 septembre dernier et les échanges de courriers qui ont suivi.

A la table des orateurs, on retrouve, aux côtés de Monsieur le Maire et de Monsieur Joël GILLARD, son premier adjoint : M. Bernard FATH, Conseiller Général ; Mmes LIEBAUT-JANIE et SECCO MM. CLAVERIE, GAZEAU, MAYEUX, SOURROUILLE ; maires de communes du canton de la Brède, M. GOUVERNEUR, élu à SAINT MORILLON, M. PELLETANT, maire de Landiras et M. GAUTHIER, maire de Saint Michel de RIEUFRET. Notre conseil municipal est présent, ainsi que certains élus d'autres communes. Christian TAMARELLE commence par rappeler les événements : le 17 septembre, M. FOUCAULT, représentant de R.F.F., rencontre M. le Maire, Joël GILLARD et Melle FAURE, Directrice Générale des Services. Au cours de cette réunion, R.F.F fait part d'une option de passage de la L.G.V. soit à droite, soit à gauche de la voie existante. Celle-ci aurait une emprise de 8 mètres. Christian TAMARELLE, envoie un courrier à M. PICHER, chef de projets à R.F.F., dans lequel huit questions sont posées (voir l'Echo n°50). M. PICHER répond à ce courrier et là, surprise : on ne parle plus d'une voie à créer mais peut-être de deux ! Ce courrier réponse est ambivalent, confus, ne répond à rien. La crédibilité de R.F.F. sera beaucoup discutée au cours du débat. M. le Maire informe le public que R.F.F. nous ment et essaye de monter les maires du canton les uns contre les autres, en tenant des discours différents. Le Conseil Municipal de SAINT MÉDARD D'EYRANS affirme une nouvelle fois son opposition catégorique à ce projet et Christian TAMARELLE lance un appel à la mobilisation du territoire : pour être entendus, il faut agir en masse ! Toutes les communes du Sud Gironde doivent s'allier pour lutter ensemble. Point par point, Christian TAMARELLE fait une véritable explication de texte du courrier, démontrant ainsi que R.F.F. « nous mène en bateau » et connaît, peut-être depuis le début, la meilleure option de passage de la L.G.V.

Une carte du village est ensuite projetée, avec une simulation de passage de la L.G.V. à droite de la voie existante puis à gauche, sur une voie (8m) et 2 voies (16m). Si la L.G.V. passe à droite de la ligne existante (côté village) ou à gauche (côté Garonne), c'est une demi-douzaine d'expropriations pour notre village ! Trop déjà, sans compter la destruction de l'environnement et les nuisances sonores. M. FATH, Conseiller Général du canton de la Brède, s'est ensuite exprimé, évoquant le passage du frêt sur la LG.V. R.F.F. tente de noyer le poisson, et M. FATH annonce qu'un groupe de travail a été désigné au sein du Conseil Général pour lutter contre ce projet.

Puis, la présidente de la Coordination des Associations Vigilance L.G.V., Mme Denise CASSOU, prend la parole pour annoncer qu'une manifestation se tiendra le 28 novembre 2009 à Langon, dans la même lignée que celle qui a rassemblé quelque 12 000 personnes à Bayonne le 17 octobre dernier. Christian TAMARELLE reprend la parole et explique qu'un cabinet d'études va être mandaté pour produire un schéma contradictoire de la situation. Christian TAMARELLE invite les communes de Villenave d'Ornon, Bègles, la Communauté de Communes de Podensac et celle de Langon, qui constituent le territoire Sud Gironde, à cofinancer ce projet.

La deuxième partie de la réunion permet aux habitants de s'exprimer et d'échanger leur point de vue. Dès la première question, portant sur la manifestation du 28 novembre à Langon, Christian TAMARELLE, assure de sa présence ce jour-là. Le Maire de Saint Michel de Rieufret rappelle l'importance de former une coalition des communes du Sud Gironde pour se faire entendre.

Une pétition contre ce projet démentiel a été initiée en mairie. M. le Maire invite l'assistance à la signer (celle ci a circulé dans la salle). Vers 21h45, la réunion s'achève, le public reste encore sous l'émoi de ce qu'ils ont appris ce soir-là. Avis recueilli à l'issue de cette réunion : les saint médardais se félicitent de la position de nos élus et des actions menées pour s'opposer à cette ligne ferroviaire. Chacun repartira chez soi avec les mots percutants et tellement vrais de Christian TAMARELLE : « Si un tel projet voit le jour sur la commune, on peut d'ores et déjà déboulonner les panneaux SAINT MEDARD D'EYRANS, c'est la mort de notre village ! ».

- La pétition est à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Il faut être majeur pour la signer.

- La municipalité met gratuitement à disposition un bus qui réalisera le trajet SAINT MEDARD D'EYRANS-LANGON pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et qui souhaitent s'y rendre. En raison du nombre de places limité (50), il est demandé de s'inscrire en mairie.